

Appel à candidatures

Juristes-Solidarités – Laboratoire d’anthropologie juridique de Paris I

Appel à candidatures Partenariat Institutions -Citoyens pour la Recherche et l’innovation

« Analyse comparative des pratiques citoyennes de droit et de leurs effets en termes de transformation sociale »

Association Juristes-Solidarités - Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris I

Les acteurs du partenariat

Dans le cadre des « Partenariats Institutions- Citoyens pour la Recherche et l’Innovation¹ » soutenus par le Conseil Régional d’Ile-de-France, l’association Juristes-Solidarités et le Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris – Université Panthéon -Sorbonne (LAJP) ont établi une collaboration tri-annuelle (2009- 2011) pour réaliser une recherche-action portant sur l’analyse comparative des pratiques citoyennes de droit² et de leurs effets en termes de transformation sociale.

Créée en 1989, l’association Juristes-Solidarités a pour principale vocation d’appuyer des personnes, des associations ou groupes informels qui concourent à l’expression des droits individuels et collectifs des populations, à développer la réflexion sur le droit perçu comme outil d’autonomie, de développement et de transformation sociale et à favoriser le renforcement de toutes pratiques de terrain qui tendent à mettre les personnes en capacité d’être actrices de droit à part entière. www.agirledroit.org

Fondé en 1963 par le professeur Michel Alliot, le **Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris** a développé depuis sa création une anthropologie tant politique, économique que juridique du droit. La recherche au LAJP a vocation à se déployer autour d’une réflexion critique sur le droit, qu’il émane de l’Etat, comme de la société, et de leurs syncrétismes ; il s’agit alors de considérer le droit dans une acception dynamique de mouvement constant de démocratisation et d’adaptation des réponses juridiques aux questionnements de la société, quelle qu’en soit l’aire culturelle. Les recherches qualitatives de terrain utilisées construisent un universalisme des droits fondamentaux, enraciné et se déployant au sein de la culture et des aspirations des humains dans leur société. <http://www.acaj.org/lajp>

¹ Le dispositif « Partenariats Institutions – Citoyens pour la Recherche et l’innovation » a été institué en 2005 par le Conseil régional d’Ile-de-France afin de promouvoir la co-élaboration des connaissances et des savoirs scientifiques par des acteurs issus de la recherche académique et des acteurs de la société civile sur des sujets présentant des enjeux sociétaux.

² Les pratiques citoyennes de droit, parfois appelées pratiques populaires de droit dans l’hémisphère sud du globe, renvoient à toute action individuelle ou collective qui s’est appuyée sur le droit pour favoriser l’autonomie et le développement économique, social, culturel de la personne ou de la communauté qui en était l’initiatrice. Ces pratiques renvoient notamment à des mouvements collectifs d’utilisation et de production de droit, des modes de résolution pacifique des conflits de proximité (médiation), des formes originales de participation citoyenne, etc.

Appel à candidatures

Juristes-Solidarités – Laboratoire d’anthropologie juridique de Paris I

Le projet

L’objectif du projet de recherche-action est de favoriser, à travers la diffusion de connaissances scientifiques sur les pratiques citoyennes de droit, une prise de conscience du grand public sur le rôle que le droit peut jouer dans les processus de changement social. Cela doit permettre d’amener les personnes à repenser leur rapport au droit pour l’appréhender avant tout comme un outil d’autonomie permettant d’aboutir à des changements de société.

Une équipe de recherche composée de cinq doctorants et encadrée par les enseignants du Laboratoire d’Anthropologie Juridique et les membres de Juristes-Solidarités réalisera une analyse comparative de six pratiques citoyennes de droit afin d’étudier l’existence supposée d’un lien entre le développement de telles pratiques et la création ou le renforcement de dynamiques de transformation sociale. Parmi les six pratiques citoyennes de droit étudiées, trois pratiques seront sélectionnées par le comité de pilotage du projet³ sur la base d’un inventaire des pratiques citoyennes de droit d’Ile-de-France préalablement réalisé par Juristes-Solidarités. Les trois autres pratiques étudiées sont des pratiques étrangères portées par des partenaires de Juristes-Solidarités en Belgique, au Venezuela et au Mali (voir présentation jointe). La dimension pluri-culturelle est essentielle en Ile-de-France ; elle influe fortement sur le rapport qu’entretiennent les citoyens avec le droit. Il est donc essentiel d’analyser les pratiques de droit qui y sont développées au regard de ce qui se fait ailleurs.

Les acteurs de ces pratiques sont étroitement liés à toutes les étapes du projet de recherche.

Le projet de recherche-action a pour vocation de :

- faire de cette thématique « droit, outil de transformation sociale » et des pratiques citoyennes de droit un nouvel objet d’investigation et de recherche ;
- donner davantage de rationalité et une dimension scientifique à l’analyse de pratiques juridiques militantes ;
- renforcer, notamment en Ile-de-France, le travail des acteurs de ces pratiques, des collectifs, associations, citoyens organisés et engagés en faveur de l’application et de l’exercice des droits fondamentaux pour tous et favoriser ainsi le développement de ce type de pratiques.

Les missions du / de la chercheur /se

Une phase préalable de formation et de coordination permettra à 10 chercheurs et chercheuses présélectionnés de s’approprier le projet et de construire ensemble une grille d’analyse commune des pratiques avec l’équipe scientifique et les acteurs porteurs de pratiques citoyennes de droit. Puis, 5 d’entre eux seront définitivement sélectionnés par un comité de pilotage constitué de personnalités issues de la recherche, de l’institution judiciaire et du

³ Le comité de pilotage du projet est chargé d’orienter et de coordonner les activités de recherche et de veiller au respect des objectifs du projet et du calendrier établi. Ce comité de pilotage réunit les enseignants responsables du LAJP, des chercheurs indépendants, des militants de Juristes-Solidarités et des personnalités du monde judiciaire. Les acteurs des pratiques citoyennes de droit étudiées seront également membres de droit du comité de pilotage.

Appel à candidatures

Juristes-Solidarités – Laboratoire d’anthropologie juridique de Paris I

monde associatif pour partir sur le terrain. Ils conduiront parallèlement leurs recherches sur le terrain auprès des porteurs de pratiques citoyennes de droit sous l’encadrement d’une équipe pédagogique. La première partie des missions de terrain aura lieu en Ile-de-France, puis dans un second temps, en Belgique, au Mali et au Venezuela. Chaque chercheur produira une description ethnographique sous la forme d’un rapport, au retour de sa mission et participera à la mise en commun des conclusions et à la production collective du document final d’analyse, ainsi qu’aux différents outils de restitution prévus dans le cadre du projet : documentaire vidéo et publication.

Les sessions de formation initiales et de restitutions seront des espaces de coordination essentiels pour l’équipe de recherche. Des enseignements aussi bien théoriques que méthodologiques y seront apportés tant par Juristes-Solidarités que par les enseignants-chercheurs qui encadrent le projet. Les chercheurs seront amenés à participer activement à ces sessions afin de s’approprier le sujet de l’étude, de construire collectivement les paradigmes et les grilles d’analyse.

Pendant la mission de terrain, le chercheur mettra en oeuvre une démarche scientifique qui garantira la participation active des acteurs dont les pratiques vont être étudiées. Les acteurs seront associés à la production des connaissances en tant que sujets de l’étude. Cette démarche sera construite collectivement lors de la session préalable de coordination des chercheurs.

En outre, un documentaire vidéo sera réalisé à partir des pratiques citoyennes de droit observées afin de diffuser auprès du grand public les enjeux liés au droit en tant qu’outil de transformation sociale. L’équipe de recherche participera à la rédaction du synopsis, à l’occasion des journées de formation initiale et orientera le montage lors de la session de restitution finale. Le tournage du documentaire aura lieu à la fin de chaque mission de terrain. Le chercheur collaborera avec le cinéaste.

A l’issue de la mission, les éléments produits par les chercheurs dans leurs rapports ethnographiques seront restitués et mis en commun au sein de l’équipe de recherche. Ces éléments permettront de construire collectivement l’analyse transversale qui sera rédigée par les coordinateurs –enseignants de l’équipe de recherche.

Le chercheur devra aussi se rendre disponible de façon ponctuelle en 2010 et 2011 pour restituer les connaissances produites auprès des étudiants du Master d’anthropologie du droit et pour réaliser des interventions rémunérées auprès des acteurs de l’accès au droit franciliens, notamment à l’occasion d’un forum public autour de l’accès au droit qui aura lieu en 2011.

Le chercheur aura également la possibilité de publier un article dans un ouvrage collectif, tiré de cette recherche, à l’issue de celle-ci.

Profil requis

Le chercheur en anthropologie du droit, en sociologie du droit, en droit comparé, en sciences politiques dispose d’au moins une expérience de terrain. Autant que dans une recherche, c’est dans une démarche engagée qu’il s’investit. Il doit donc avoir une compréhension des enjeux du projet et se sentir proche de l’approche portée par celui-ci, qui postule d’un lien entre droit

Appel à candidatures

Juristes-Solidarités – Laboratoire d’anthropologie juridique de Paris I

et action collective pour le changement social.

La personne recrutée devra être disponible pendant une période approximative de deux mois (rédaction du rapport comprise) répartie sur une durée de cinq à six mois. Son engagement comprend une période préalable à la mission de terrain pour échanger à distance avec l’acteur auprès duquel il conduira son étude, trois semaines de terrain, un mois de rédaction et une phase de restitution pour mettre en commun les résultats de la recherche et participer à la production de l’analyse finale.

Elle devra maîtriser la langue du pays où elle partira. La connaissance préalable du contexte serait un plus.

Outre ses compétences scientifiques, le chercheur devra disposer de capacités d’adaptation et de systématisation. Il montrera une attitude d’ouverture et de communication témoignant de sa disposition à mener une recherche dans laquelle il accompagne un processus de réflexion conduit par les acteurs eux-mêmes. Il devra également être en mesure d’animer des groupes interculturels.

La recherche permettra à la personne recrutée d’accéder à des terrains de recherche innovants en lien avec son sujet de mémoire / de thèse, de consolider son parcours professionnel et de bénéficier d’une formation solide et pratique basée sur les principes de la recherche-action, encore peu abordée dans le milieu universitaire.

Le chercheur percevra une indemnité pour le travail de recherche. Les frais de déplacement seront pris en charge. Les frais de séjour seront couverts sous la forme de *per diem* pour une durée de trois semaines. Le chercheur devra remettre son rapport ethnographique à l’issue de sa mission et participer à la restitution et à la construction collective de l’analyse finale qui aura lieu en novembre 2009 et janvier 2010.

Calendrier indicatif

Date	Activité	Lieu
Septembre 2009	Entretiens de présélection	LAJP
21-25 septembre 2009	Session de formation et de coordination de l’équipe de recherche présélectionnés	LAJP
1 ^{er} octobre 2009	Réunion du comité de pilotage : sélection définitive des chercheurs	LAJP
du 28 septembre au 7 octobre 2009	Travail d’échanges à distance avec les acteurs de terrain et de documentation	
A partir du 8 octobre jusqu’au 14 novembre 2009	Missions de terrain (3 semaines)	

Appel à candidatures

Juristes-Solidarités – Laboratoire d’anthropologie juridique de Paris I

15 décembre	Date butoir pour la restitution des rapports	
10 janvier	Réunion du comité de pilotage : présentation des rapports et orientation du travail de recherche	LAMP
du 8 au 13 février 2010	Temps de restitution 1 : mise en commun des données	LAMP
du 22 au 26 mars 2010	Temps de restitution 2 : Orientations et suivi du travail d’analyse comparative	LAMP

Il sera proposé aux chercheurs et chercheuses de présenter leurs recherches dans le cadre des activités prévues à cette fin en 2011 : forum public sur l’accès au droit en Ile-de-France, interventions universitaires, animation auprès du grand public. Ces activités pourront donner lieu à rémunération sous forme de vacations.

Envoyer C.V. et lettre de motivation avant le 30 mai 2009

Contact :
Gilda Nicolau
LAMP
9, rue Malher
75 004 Paris
gilda.nicolau@free.fr
01 44 78 33 80

Magali Fricaudet
Juristes-Solidarités
5, rue de la Révolution
93 100 Montreuil
jur-sol@globenet.org
01 48 51 39 91

P.J : Présentation sommaire des acteurs des pratiques populaires de droit.